



**ACADÉMIE
DE DIJON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général

**Arrêté portant désignation des membres
du groupe permanent de concertation des personnels de direction**

La rectrice de l'académie de Dijon

ARRÊTE

Article 1^{er} : le Groupe Blanchet est constitué ainsi :

Représentants de l'administration

- Nathalie ALBERT-MORETTI – rectrice de l'académie de Dijon - présidente
- Sandrine BENYAHIA – secrétaire générale de l'académie
- Cédric PETITJEAN – secrétaire général adjoint, directeur des ressources humaines
- Caroline VAYROU – secrétaire générale adjointe, directrice des établissements et de la performance
- Pascale COQ – IA-DASEN de Côte d'Or
- Pascale NIQUET-PETIPAS – IA-DASEN de la Nièvre
- Fabien BEN – IA-DASEN de la Saône et Loire
- Vincent AUBER – IA-DASEN de l'Yonne
- Samuel ROUZET – Doyen des IA-IPR
- Dominique BEDDELEEM – Doyen des IEN 2d degré
- Céline NOTEBAERT – Doyenne des IEN 1^{er} degré
- Rachel MEYMENT – IA-IPR EVS
- Cécile TYBIN – IA-IPR EVS
- Frédéric BATLLE – IA-IPR EVS
- Sylvain GRESSARD – délégué académique au numérique

Représentants des personnels

Syndicat national des personnels de direction de l'éducation nationale

- Laurent CAGNE, proviseur du lycée Du Gast - Dumorey à Chalon sur Saône
- Nacéra DUC, principale adjointe du collège Jules Ferry
- Patrick GEANTOT, principal du collège Clos de Pouilly à Dijon
- Gilles BONNEFOY, principal du collège Louis Pasteur à St Rémy
- Patricia MULLER, principale du collège Pierre et Jean Lerouge à Chablis
- Catherine MONTFORT, principale des collèges Jean Arnolet à St Saulge et les Allières à St Bénin d'Azy
- Elisabeth MACIEJEWSKI, proviseure adjointe du lycée Léon Blum au Creusot
- Sophie CLAUDE, principale du collège Victor Hugo à Nevers

Suppléants :

- Francine DESPRES, principale adjointe du collège Louis Pasteur à St Rémy
- Claude CARRIOT, proviseur du lycée Pontus de Tyard à Chalon sur Saône
- Philippe VIOLLON, proviseur du lycée Le Castel à Dijon
- Irène CLIBERT, proviseuse du lycée Chevalier d'Eon à Tonnerre
- Laure CHOUZET, proviseuse adjointe du lycée Jean Rostand à Nevers
- Jérôme NAIME, principal du collège Jean-Philippe Rameau à Dijon
- Francis BIGNOLI, principal du collège La Croix des Sarrazins à Auxonne
- Emmanuel MASSON, principal du collège Jean Rostand à Quétigny

Indépendance et direction

- Hubert FOCARDI, proviseur adjoint du lycée Hippolyte Fontaine à Dijon
- Eric VADOT, principal du collège Henri Berger à Fontaine Française
- Esther SAMI, principale adjointe du collège Champollion à Dijon

Suppléants :

- Laurent DUMAREY, proviseur adjoint du lycée Catherine et Raymond Janot à Sens
- Carole PONIEWIERA, principale du collège Albert Camus à Genlis
- Clémentine DROUHIN, principale adjointe du collège Gaston Bachelard à Dijon

Syndicat général de l'éducation nationale - CFDT

- Jean-Yves DASSY, proviseur adjoint du lycée Vauban à Auxerre

Suppléant :

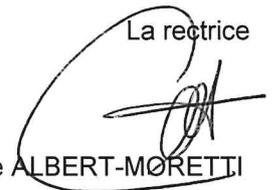
- Jean-Marc MASSIN, principal du collège Champ de la Porte à Cercy la Tour

Article 2 : le présent arrêté annule et remplace l'arrêté du 24 septembre 2019.

Article 3 : la Secrétaire générale de l'académie de Dijon est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur le site de l'académie.

Fait à Dijon, le 8 octobre 2020

La rectrice



Nathalie ALBERT-MORETTI